

Communiqué / 30 mars 2023

DEGROUX BRUGERE CONSEILLE BPIFRANCE DANS LE CADRE DE LA RECOMPOSITION ACTIONNARIALE DE LESSONIA

Le fondateur de Lessonia, société spécialisée dans le façonnage de produits cosmétiques et la fabrication d'ingrédients naturels à destination des marques de la cosmétique, cède la majorité de ses parts pour faire évoluer l'actionnariat de la société autour d'une équipe de managers, emmenée par Sébastien Guillotin. Le management de Lessonia devient ainsi majoritaire au capital.

Cette opération s'accompagne d'une entrée au capital d'investisseurs minoritaires, NewAlpha Verto, Bpifrance et BNP Paribas Développement afin de soutenir Lessonia dans la nouvelle étape de son développement.

Autres intervenants de l'opération

- Conseils Investisseurs :
 - Conseil M&A : Adviso (Guillaume Dary, Aymeric Wallaert)
 - Conseil juridique et BDD Juridique Fiscal Social : Archers (Audrey Wendling, Matthias Humeau, Eric Labro), **Degroux Brugère (Jérémy Swiecznik)**, MGG Legal (Alexandra Frelat, Marijke Granier-Guillemarre)
 - BDD Finance : Advance Capital (Pascal Ripaux, Nicolas Martinon)
 - BDD Stratégique : Cercali (Franck Arié)

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO / private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 11 associés et une vingtaine de collaborateurs.